

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

# L'inFO44



Numéro 25 bis – Avril 2010

## Spécial ST NAZAIRE : Plan de stationnement

### Billet d'humeur !

Le problème dont tout le monde parle à ST NAZAIRE : le **nouveau plan de stationnement dans la ville !**



Ce n'est plus à l'état de projet mais c'est une réalité. De 322 places de stationnement "gratuits à durée limitée" en centre ville, ST NAZAIRE va passer à près de 3000 d'ici le 1er octobre 2010.



Avec le plan de déplacement urbain et le plan BUS en site propre, la ville va supprimer également des emplacements pour créer des voies réservées aux bus.

Alors que le plan de déplacement n'est pas finalisé, que le bus en site propre n'est prévu qu'en 2012 on supprime des emplacements et on multiplie par 10 le nombre d'emplacements payants !

En effet, jusqu'à présent on trouvait -relativement - facilement de la place pour se garer et pas trop loin de l'hôtel des finances (en arrivant dans une plage horaire raisonnable) et GRATUITEMENT.



A partir du mois d'octobre non seulement des places de parkings vont disparaître mais les emplacements autour de l'hôtel des finances vont devenir payants !

En Loire Atlantique, ST NAZAIRE est la seule résidence d'importance à ne pas posséder d'emplacements de parking pour ses agents

Comme les emplacements en ville étaient gratuits jusqu'à présent, cela ne posait pas trop de problème.



L'argument de l'administration est de répondre qu'elle n'a pas vocation de mettre à disposition de ses agents un stationnement gratuit (CTPD du 11/02/2010) et que entre autre il existe des résidences en France qui n'en possèdent pas.

Si le DSF affirme défendre les agents pour qu'ils n'aient pas moins de droits que les agents municipaux nous souhaiterions être plus informés.

L'argument n'est pas recevable pour les agents en poste à ST NAZAIRE. Pour la grande majorité des sites qui ne possèdent pas d'emplacements gratuits, cette situation existe depuis leur création et était donc connue des agents souhaitant obtenir une mutation.

A St-NAZAIRE la situation évolue et on passe donc d'une situation de gratuité avec un nombre suffisant d'emplacements à une situation d'emplacements payants avec un nombre restreint de places disponibles avec aucune possibilité de se garer sur des parkings dédiés aux salariés du centre ville car l'offre n'existe pas.



Nous mettons tout simplement notre administration devant ses responsabilités.

Alors qu'elle avait la possibilité et l'opportunité, avec la fusion et les réformes de services, de construire un nouvel immeuble ou de trouver de nouveaux locaux adaptés avec parkings et un restaurant administratif (il y avait peut-être des possibilités ! l'immeuble appartenant à la sécurité sociale dont les services ont été transférés est-il à vendre ?) elle s'est contentée d'appliquer un emplâtre sur une jambe de bois en effectuant des travaux à minima sur le

site existant.

Pour en revenir aux travaux, les agents prennent bonne note de la volonté de l'administration du 44 de trouver des solutions pour éviter qu'ils se déroulent en site occupé.

Vous avez apprécié de recevoir cette information locale ? Vous souhaiteriez être informé(e) régulièrement mais vous avez peu de temps à consacrer à la recherche sur la messagerie professionnelle. N'hésitez plus! Envoyer un courriel à [fo.044@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr). Vous serez prévenu(e) par courriel à chaque fois qu'un nouveau communiqué est en ligne.

## **POUVOIR D'ACHAT :** **9,7% D'AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ AU 1<sup>ER</sup> AVRIL :** **UNE MAUVAISE FARCE !**



Le 1er avril 2010, se sont plus de 11 millions d'abonnés qui ont pris un coup de massue avec une facture moyenne en augmentation de plus de 70€ par an.

L'Etat doit s'opposer à cette hausse, alors que la précarité énergétique explose et qu'un nombre de plus en plus important de famille ne peut plus payer leurs factures

Le prix du gaz aura augmenté de 40% en cinq ans et rien ne justifie une telle progression, ni le prix à la production qui est à la baisse, ni la situation de GDF Suez, qui affiche 9 milliards de profits en deux ans.

Pour ConsoFrance\*, en alourdissant la facture énergétique des ménages, l'Etat privilégie les exigences du marché au détriment des consommateurs qui subissent lourdement les conséquences de la crise. Cette décision est inacceptable !

Au regard des résultats de GDF-SUEZ, **FORCE OUVRIERE** exige qu'aucune hausse des prix ne soit pratiquée et ce serait une façon d'atténuer les conséquences de la crise actuelle pour les salariés et leurs familles.

Le prix du gaz avait augmenté de près de 45 % entre le 1er janvier 2003 et le 1er avril 2009 (après prise en compte baisse 2009). Après avoir connu une baisse en 2009, le prix du gaz repart à la hausse en 2010 et le consommateur en fait encore les frais.

Les familles n'ont pas à financer les futurs profits des entreprises.



Date	Variation	Prix HT	Prix TTC
1 <sup>er</sup> janvier 2003	<b>-8,8 %</b>	0,036497 €	0,043650 €
1 <sup>er</sup> nov 2004	<b>5,2 %</b>	0,038499 €	0,046045 €
1 <sup>er</sup> juillet 2005	<b>4 %</b>	0,040103 €	0,047963 €
1 <sup>er</sup> septembre 2005	<b>2,6 %</b>	0,041173 €	0,049243 €
1 <sup>er</sup> novembre 2005	<b>13,7 %</b>	0,047710 €	0,057061 €
1 <sup>er</sup> mai 2006	<b>5,8 %</b>	0,050647 €	0,060574 €
1 <sup>er</sup> janvier 2008	<b>4 %</b>	0,052758 €	0,063098 €
1 <sup>er</sup> avril 2008	<b>5,5 %</b>	0,055828 €	0,066770 €
1 <sup>er</sup> avril 2008	<b>5 %</b>	0,058766 €	0,070285 €
1 <sup>er</sup> avril 2009	- 11,3 %	0,052800 €	0,063149 €
<b>1<sup>er</sup> avril 2010</b>	<b>+ 9,7 %</b>		

**Sources Gaz De France / SUEZ**

\*ConsoFrance est une association dont le but est de coordonner l'action de différentes associations de consommateurs de droit français pour promouvoir un consumérisme social et environnemental

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ [fo.044@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr). - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

**Permanences** TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

**FO DGFIP**  
la force syndicale